



Achat d'une voiture en belgique

Par **vincent fabien**, le **14/07/2011** à **13:52**

Bonjour,

après de multiples recherches sur internet, j' ai eu l'occasion de trouver une citroën C4 de l'année 2005 au prix de 3.000 euros et 62 000 km.

Après avoir contacter par mail la vendeuse, elle me fait envoyer la voiture à mon domicile pour que je puisse la voire et l'essayer.

Je voudrais savoir si j'aurais d'autres frais à prévoir en plus de l'achat de la voiture et comment cela marche au point de vue des papiers?

Veuillez agréer, madame, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus sincères

Par **mimi493**, le **14/07/2011** à **15:18**

Si elle ne passe pas le controle technique, vous ne pourrez pas la faire immatriculer en France.

En plus, il faut que le véhicule soit conforme

<http://www.lescomparateurs.com/guide/acheter-voiture-etranger.html>